

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 158

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demandes de garantie d'emprunt formulées par la S.A. d'HLM Phocéenne
d'Habitations
Opérations : a/ construction de 30 logements collectifs locatifs sociaux (PLS)
dénommés "résidence Entre Parcs" - Avenue Albert Ritt (La Ciotat).
b/ réhabilitation de 96 logements collectifs locatifs sociaux
de la résidence "Le Marignane" - Rue de la Paix, Quartier de La Petite Ferrage
(Marignane).

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La S.A. d'HLM PHOCEENNE D'HABITATIONS sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour deux demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 1 271 440,35 €

Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 2 825 423,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social.

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la S.A. d'HLM PHOCEENNE D'HABITATIONS auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 49 630 004,31 €

Cet encours représente 4,65% de l'encours garanti des organismes HLM et 4,28% de l'encours total garanti.

Chacune des garanties d'emprunt votées par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL